

DIRECTION CITOYENNETE/EDUCATION

SERVICE CITOYENNETE/JEUNESSE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : conseildequartier@mairie-marmande.fr

Réf courrier : PG/AG : 2017- 043

Visa du DG :

Marmande, le 1 juin 2017

COMPTE-RENDU DE REUNION

« Rencontre Citoyenne » CQ COUSSAN

30 MAI 2017 – 20H

Approuvé par
les élus

Etaient Présents :

- M. Le MAIRE
- Mme REVERSAT directrice cabinet du Maire
- M. DUBOURG – M. DALLA SANTA (Elus référents du quartier)
- Mmes BIRAC – DELPY- M. MARINIÈRE (représentants du quartier)
- M. GIRERD directeur service vie citoyenne et projets
- M. ST ANDRE directeur adjoint service technique.
- M. GAILLARD service vie citoyenne.

20 personnes étaient présentes lors de cette réunion.

1 – Bilan travaux réalisés

M. le Maire prend la parole en remerciant l'assistance.

Il démarre sur la présentation des travaux réalisés :

Réfection de la toiture de la réserve communale

Eclairage du lieu dit « Grand Jean de Coussan » par le biais d'un panneau photovoltaïque (sécurisation du site)

Installation du panneau d'information municipale – D933 station Total

Installation containers poubelle au lieu dit « L'Espitalot »

Cavalcade 2016

Réalisation divers travaux : nettoyage (déchets), réfection voirie (nids de poule, entretien regards), faucardage des chemins ruraux, désherbages.

2- Travaux en cours ou à réaliser

Bâtiment « réserve communale » - refaire système électrique.

Entretien – récurrent- du chemin rural « Lata » - proposition de M. le Maire : fermer le milieu du chemin par le biais d'une barrière avec cadenas (ouvrir en cas d'inondation).

Entretien de la « Baradasse » : dé classification en mauvaise voie mais réalisation d'un curage pour le dernier trimestre de l'année (va rentrer dans la loi GEMAPI et prise en charge par la VGA).

Réfection trottoirs du rond point « Pont des Sables » à l'entreprise LABARDIN : réalisation second semestre 2017 (en attente accord des prestataires).

Panneaux signalétiques agglomération Marmande : propositions aux habitants du quartier :

« Les Sables de Coussan »

« Coussan »

« Les Hauts de Coussan »

En attente de validation.

Tourne à gauche D933 : début travaux dernier trimestre 2017 (après passage étape du Tour de France).

Entretien digue : Réalisé par la VGA dans le cadre de la GEMAPI.

Obligation d'entretenir la digue si plus de 10 personnes.

Modélisation infos des rôles des digues à termes (réfection coût onéreux) :

Coût entretien faucardage de 7,9 kms de digue à Coussan : 7000€

Coût entretien digue pouvant aller jusqu'à + 5000€/km.

Sur ce dossier M. le Maire ne souhaite pas de modifications sur l'existant mais d'assurer un entretien régulier.

Réflexion voies douce : proposition tracé sur la digue: au sortir du Pont de Garonne jusqu'à la commune de Fourques / Garonne – possibilité d'être utilisée en cas d'inondation ainsi que dans le cadre touristique « découverte de la vallée de la Garonne ».

M. le Maire annonce qu'un groupe de travail se penche sur la réalisation d'un plan qui permettrait de pouvoir se déplacer en vélo sur tout le territoire du Marmandais.

D933 à proximité de la société LABARDIN : les riverains se plaignent du bruit qu'elle engendre. M. le Maire propose aux personnes concernées de lui adresser un courrier signé par les habitants pour qu'il puisse informer le président du conseil départemental de cette problématique.

Entretien allées du cimetière : dans le cadre du désherbage d'un terrain il existe une nouvelle réglementation qui s'appelle « la gestion différenciée » (méthode limitant les produits nocifs polluant les nappes phréatiques).

Des parcelles pourront être traitées tandis que d'autres ne le sauront plus.

3- Sujets à traiter

- Demande entretien chemin rural « Pelle de Coussan » - faucardage.
- Réparer chaussée au sein du lieu dit « Pelle de Coussan » - nids de poule.
- Problème moutons : nuisances olfactives, question sur la gestion alimentaire de ce troupeau. La municipalité se rapproche des services compétents à savoir la Chambre d'Agriculture et les services vétérinaires pour connaître la législation en vigueur.
- L'intérieur du panneau d'affichage du quartier qui prend l'humidité.

4- La vie citoyenne marmandaise : (ci – joint document).

M. le Maire présente le nouveau projet de la vie citoyenne marmandaise : 3 axes forts sont définis :

- Partager une « vision » concernant la vie de la « cité »
- Mettre en œuvre ensemble les projets qui touchent la vie municipale
- Rapprocher le citoyen de la décision et de l'évaluation publique

Par ces mécanismes, M. le Maire veut rendre acteur les marmandaises et les marmandais sur tous les projets portés par la municipalité ou bien porté par un citoyen.

Fin de la séance 21h30.